

Renseignements et inscription Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

1 place de l'Hôpital
67091 STRASBOURG
T : 03.88.11.60.95
E : [formationcontinue@chru-
strasbourg.fr](mailto:formationcontinue@chru-strasbourg.fr)
E : formation@adiral.fr

Personnes en situation de handicap
Contact référent handicap :
mission.handicap@chru-strasbourg.fr

Organisme formation : HUS
Enregistré : 4267P003067
Certifié Qualiopi
Action de formation

Durée de la formation :
4 jours sur la base de 35 heures
1,5 jour théorique
2,5 jours pratiques

Horaires : 8h30-18h00

Dates :
Session 1 : janvier / février 2025
Mardi 28 / 30 janvier et 3 et 4 février
2025
Session 2 : mars / avril 2025
Jeudi 27 mars / 1, 3 et 4 avril 2025
Session 3 : mai / juin 2025
Mardi 27 mai et 3 / 5 et 6 juin 2025
Session 4 : octobre 2025
Jeudi 9 / 14 / 16 et 17 octobre 2025

Date limite d'inscription :
Session 1 : 13 janvier 2025
Session 2 : 28 février 2025
Session 3 : 5 mai 2025
Session 4 : 22 septembre 2025

Lieu de formation
ADIRAL
3 rue Kellermann
67450 MUNDOLSHEIM

Coût de la formation :
Tarif individuel : **950 € T.T.C**
par stagiaire

12 stagiaires par session
(annulation de la session si moins
de 6 participants)

Une convention sera établie avec
les Hôpitaux Universitaires de
Strasbourg.



50 Personnes formées /
an



En 2024 100 % de
satisfaction « pédagogie &
animation »

Objectifs pédagogiques

Chaque participant :

- intégrera les connaissances théoriques nécessaires à la réalisation d'une aspiration endotrachéale
- sera en capacité de pratiquer sur prescription médicale, des aspirations endotrachéales, en se situant dans son champ de responsabilité; en collaboration avec des professionnels de santé.

Conformément

Au décret n°99-426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endotrachéales

A l'arrêté du 27 mai 1999 relatif à la formation des personnes habilitées à effectuer des aspirations endotrachéales

A la circulaire n°99/642 du 22 novembre 1999 relative aux aspirations endotrachéales

Personnels concernés

Cette formation s'adresse aux personnels des structures sanitaires et de soins à domicile amenés à réaliser des aspirations endotrachéales dans le cadre de leur activité professionnelle.

Prérequis

Maîtrise de la langue française

Cette formation demande un travail personnel conséquent d'appropriation des connaissances théoriques et pratiques.

Contenu du programme

4 jours sur la base de 35 heures : 1,5 jour théorique et 2,5 jours pratiques

- Réglementation relative à la réalisation des aspirations endotrachéales
- Anatomie et physiologie de l'appareil respiratoire et présentation d'un mannequin trachéotomisé
- Définition de la trachéotomie, trachéostomie et présentation du matériel (canules, etc.)
- Notions sur les principales pathologies de l'appareil respiratoire, pathologies du patient trachéotomisé, pathologies du patient trachéostomisé
- Précautions standards et les recommandations de bonnes pratiques en hygiène
- Démonstration et réalisation du soin aspiration sur canule de trachéotomie
- Critères de qualité du soin : se référer et adapter les conditions de vie habituelles du bénéficiaire du soin
- Approche de la relation soignant soigné auprès de la personne trachéotomisée et trachéostomisée
- Ateliers d'aspiration sur mannequin : aspirations sur canule de trachéotomie, mises en situation
- Informations sur les dispositifs médicaux en dehors de la trachéotomie et de la ventilation auprès du patient trachéotomisé (oxygénothérapie, aérosolthérapie, perfusion, nutrition entérale et parentérale)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Cours magistraux
- Diaporama : procédure aspiration endotrachéale
- Mises en situations simulées sur mannequin et ateliers pratiques

Evaluation des acquis

La validation de la formation est soumise à la réussite de l'évaluation théorique et pratique de la session et à la participation active tout au long du cursus.

Evaluation formative tout au long de la formation.

Validation de la formation :

- épreuve pratique : réalisation du geste
- épreuve théorique orale.

Délivrance d'une attestation de réussite.

En cas de non validation, le candidat a la possibilité de suivre une nouvelle fois la formation.

Evaluation de l'action

Evaluation à chaud de la qualité de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation.

Délivrance d'une attestation de participation.

Intervenants

- Cadres formateurs de l'IFSI : Institut de formation en soins infirmiers des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg - 1 rue David Richard 67091 STRASBOURG CEDEX
- Professionnels de l'ADIRAL : Association d'Aide aux Insuffisants Respiratoires d'Alsace - 3 rue Kellermann 67450 MUNDOLSHEIM 03 88 18 08 37

Coordinatrice

Madame Muriel LHOU MOHA Directrice adjointe Institut de Formation en soins Infirmiers